

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ASSURANCE
Session 2013

PRÉSENTATION DES ANNEXES

SESSION 2013

- I. CALENDRIER DES ÉPREUVES**
- II. REGROUPEMENTS INTERACADÉMIQUES**
- III. MODÈLE DE LIVRET SCOLAIRE SESSION 2013**
- IV. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**
- V. FICHE DESCRIPTIVE DE SITUATION DE COMMUNICATION (E4)**
- VI. GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE E4**
- VII. FICHE DE PROJET PROFESSIONNEL APPLIQUÉ**
- VIII. GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE CPAP (E6)**

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR Assurance

Session 2013

ANNEXE I

CALENDRIER DES ÉPREUVES

ÉPREUVES ÉCRITES

Epreuves	Dates	Horaires métropole	Horaires Antilles - Guyane	Horaires La Réunion
E2 - Langue vivante étrangère	13 mai 2013	10h30 – 12h30 (2 heures de loge, pas de sortie avant la fin de l'épreuve)	6h30 – 8h30	12h30 – 14h30 (2 heures de loge, pas de sortie avant la fin de l'épreuve)
E1 - Culture générale et expression	13 mai 2013	14h00 – 18h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	10h00 – 14h00	16h00 – 20h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)
E3 – Environnement économique, juridique et managériale de l'assurance	14 mai 2013	14h00 – 18h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	10h00 – 14h00	16h00 – 20h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)
E5 - Techniques d'Assurance : U51 Assurances de biens et de responsabilité	17 mai 2013	14h00 – 18h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	10h00 – 14h00	16h00 – 20h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)
E5 - Techniques d'Assurance : - U52 Assurances de personnes et produits financiers	21 mai 2013	14h00 – 18h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	10h00 – 14h00	16h00 – 20h00 (2 heures de loge, aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)

LES DATES RELATIVES AUX ÉPREUVES ORALES, AUX CORRECTIONS ET AUX JURYS D'ADMISSION SERONT FIXÉES PAR MESDAMES LES RECTRICES ET MESSIEURS LES RECTEURS DES ACADEMIES PILOTES

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ASSURANCE

ANNEXE II

REGROUPEMENTS INTERACADÉMIQUES

Session 2013

Académies pilotes de groupement inter-académique Corrections et jurys d'admission	Académies rattachées
Bordeaux	Clermont-Ferrand, Limoges, Poitiers
Lille	Amiens – Rouen
Montpellier	Aix-Marseille, Corse, La Réunion, Nice, Toulouse, Guadeloupe, Guyane, Martinique
Nantes	Caen, Orléans-Tours, Rennes
SIEC	Dijon, Nancy-Metz, Reims
Strasbourg	Besançon, Grenoble, Lyon

